

piscine et spa
Jack-Eau
pour le bonheur de jouer dans l'eau!

Service : 514 347-8351
Vente : 450 302-1888

188, Route 335, Saint-Lin-Laurentides
1360, Route 125, Sainte-Julienne

SUZANNE HOULE
Courtier immobilier & hypothécaire
RE/MAX
619 323-8866
619 424-2272
suzanne.houle@remax.ca
www.suzannehoule.com
115, Avenue de la Vallée, 3e étage, Saint-Donat
214 rue Principale, St. Donat, Québec, J8T 2G8

CHANDONNET BELHUMEUR
COURTIERS IMMOBILIERS

Saint-Donat • 15 avril 2021 • Volume 49 • N° 2 • 20 pages • Nouvelles de Saint-Donat, NDM, Entrelacs, Chertsey et régions

Le Journal **Altitude** 1350

st-donat.com/journal.html

LANS-EN-VERCORS

ST DONAT
MUNICIPALITÉ

Un investissement de 20 M\$ pour la création d'une route panoramique entre les régions des Laurentides et de Lanaudière

Le gouvernement du Québec est fier d'annoncer un investissement de 20 millions de dollars pour la réalisation d'un projet de route panoramique qui reliera les municipalités de Saint-Donat et de Saint-Michel-des-Saints en traversant le parc national du Mont-Tremblant, contribuant ainsi au développement touristique du secteur.

La ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de Lanaudière, Mme Caroline Proulx, en a fait l'annonce aujourd'hui.

Le projet consiste à asphaltier la chaussée de la route 3 sur un tronçon de 30 km qui traverse le parc national du Mont-Tremblant et à y effectuer les travaux nécessaires pour permettre aux véhicules d'y circuler à 50 km/h. Une bande cyclable d'un mètre sera aussi ajoutée pour favoriser le développement du cyclotourisme. Enfin, des haltes panoramiques seront intégrées pour bonifier l'expérience des usagers et mettre en valeur les beautés du territoire.

pement économique local. Nos communautés ont à cœur ce projet structurant. Je salue l'engagement de l'ensemble des partenaires qui ont travaillé activement et en étroite collaboration pour que la route panoramique soit réalisée.

Nadine Girault,
ministre des Relations internationales et de la Francophonie, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, ministre responsable de la région des Laurentides et députée de Bertrand

«Ce nouveau lien, qui vient boucler la région, pourra inspirer la création de plusieurs circuits routiers, allant d'un circuit 100 % Matawinie en passant par un circuit lanaudois, et, bien sûr, la mise en place de circuits interrégionaux, qui, à terme, pourront générer d'importantes retombées économiques. Je salue le travail de la ministre du Tourisme pour l'aboutissement de ce projet tant attendu depuis plusieurs années!»

Sylvain Breton, préfet de la MRC de Matawinie

«Ce projet, les élus municipaux de la MRC de Matawinie y travaillent depuis des années, et je suis on ne peut plus heureux qu'il puisse enfin voir le jour! Je salue la détermination de la ministre du Tourisme et députée de Berthier,



Caroline Proulx, qui a mené à l'excellente nouvelle d'aujourd'hui. Enfin, Saint-Michel-des-Saints aura un lien direct vers Saint-Donat. Ce sera gagnant pour le tourisme, gagnant pour les citoyens et gagnant pour l'environnement!»

Réjean Gouin, maire de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints

«Au nom du conseil municipal de Saint-Donat, je remercie le gouvernement du Québec, qui confirme aujourd'hui sa ferme intention de réaliser des travaux majeurs sur la route 3 qui traverse le parc national du Mont-Tremblant. Saint-Donat ne sera jamais plus au bout du chemin! L'accès à un circuit panoramique et sécuritaire doté de massifs montagneux ainsi que de lacs majestueux dans un vaste espace protégé permettra de diversifier notre offre touristique tout en générant des retombées économiques importantes.»

Joé Deslauriers, maire de la municipalité de Saint-Donat

Pré-arrangements Funéraires
un choix judicieux et sécuritaire

Évitez une lourde tâche à vos proches
vos convictions seront respectées

Résidences Funéraires
J.H. Vanier et Fils Inc.
819 326-3322
jhvanier.com

En toute confiance depuis 95 ans

0\$* RÉPARATION DE PARE-BRISE

EN 30 MINUTES
SANS RENDEZ-VOUS
*Si assuré. Délais en magasin

Lebeau
Vitrres d'auto

Tous les vitres réparés la même qualité

1351, rue Principale Sainte-Agathe-des-Monts 819 326-2882 - 1 800 203-2710

Bonne route
via **HONDA** de Sainte-Agathe

Honda de Ste-Agathe

UNE ENTREPRISE FAMILIALE
RECOMMANDÉE PAR

CAA
QUÉBEC

2020, Route 117, Val-David
819.320.0068 - 1.877.328.1717 - www.hondasteagathe.com

suite en page 11

Campagne de vaccination contre la COVID-19

La vaccination offerte à de nouveaux groupes ciblés

La vaccination est maintenant offerte à de nouveaux groupes ciblés dans la région. Les personnes âgées de 55 à 79 ans peuvent maintenant profiter d'une possibilité de plus pour se faire vacciner plus rapidement, alors que des doses du vaccin AstraZeneca sont disponibles pour ce groupe d'âge dans nos sites de vaccination perma-

nents. Certains travailleurs et professionnels de la santé peuvent également prendre rendez-vous pour se faire vacciner.

Vaccination pour les personnes âgées de 55 à 79 ans (année de naissance 1966 ou avant)

Les personnes âgées de 55 à 79 ans (année de naissance 1966 ou avant) peuvent main-

tenant prendre rendez-vous dans l'un ou l'autre de nos trois sites de vaccination, situés à Terrebonne, Repentigny et Joliette, ayant des doses réservées du vaccin AstraZeneca pour ce groupe d'âge. La population est invitée à choisir un lieu de vaccination et une plage horaire en ligne via Quebec.ca/vaccinCOVID.

À noter que les 55 à 79 ans

peuvent également se présenter sans rendez-vous à la clinique de vaccination de Terrebonne (2475, boulevard des Entreprises). Les gens de cette tranche d'âge peuvent donc choisir l'une ou l'autre des deux options s'offrant à eux afin de bénéficier de cette offre de vaccination accélérée : soit de se présenter à la clinique offrant des plages sans

rendez-vous ou de prendre un rendez-vous en ligne.

Informations pour les professionnels de la santé

Les professionnels de la santé identifiés dans les groupes prioritaires ciblés pour recevoir le vaccin sont invités à prendre rendez-vous. Cela inclut notamment les secteurs suivants :

- Les travailleurs communautaires en contact avec des patients à haut risque, comme les travailleurs de rue en santé mentale, en itinérance et en toxicomanie;

- Les professionnels de la santé et des services sociaux, incluant les stagiaires, à l'emploi du privé, par exemple dans les :

- *Cliniques dentaires;
- *Groupes de médecine de famille;
- *Cliniques médicales privées;
- *Pharmacies;
- *Cliniques de psychologie;
- *Cliniques d'optométrie;
- *Cliniques de physiothérapie;
- *Cliniques d'audioprothésistes;
- *Cela inclut aussi le personnel technique.

Pour prendre rendez-vous, les personnes concernées sont invitées à consulter la procédure pour se faire vacciner sur le site de Quebec.ca. Lors de leur rendez-vous, elles devront apporter une preuve d'emploi (carte d'employé, lettre de l'employeur, etc.).

Groupes visés par la vaccination

Rappelons que la vaccination est ouverte pour les 60 ans et plus. Les personnes qui ne sont pas visées pour la vaccination dans la région doivent éviter de téléphoner, de solliciter le site Web ou de se présenter sur place pour se faire vacciner. Chaque groupe sera informé de la prise de rendez-vous au moment opportun.

Plus de 100 000 personnes ont été vaccinées dans la région et ça se poursuit. Il s'agit d'une belle progression et nous sommes heureux de constater la réponse positive de la population en lien avec cette opération de vaccination majeure.

Pour plus d'informations concernant la vaccination contre la COVID-19, visitez le site Web du MSSS.



Enseignes commerciales et résidentielles | Lettrage de véhicules

Habillage de fenêtres | Signalisation | Bannières

Articles promotionnels | Graphisme

Création de logos | Projets spéciaux

Cartes d'affaires, enveloppes, brochures, menus, napperons, etc.

CONTACTEZ-NOUS POUR TOUS VOS PROJETS D'IMPRESSION

Saint-Donat

819.325.2632

duodesignenseignes@gmail.com



OFFREZ-VOUS LES MEILLEURES CHANCES DE SUCCÈS

St-Donat n'a plus de secret pour France et Gilles, qui aiment sincèrement leur région. C'est pourquoi ils travaillent avec passion pour tous leurs clients afin de leur offrir un service inégalé sur le marché.

**Ne cherchez plus :
l'Équipe Chandonnet
Belhumeur c'est
l'élite de votre secteur!**



Occasion rêvée!!! Votre commerce à même votre chez-vous. Bâtiment coquet qui a pignon sur rue Principale. Valeur sûre. **199 000\$ - MLS 24539907**



Lac Archambault. Plus de 30 000 pc de terrain plat et ensoleillé! Barrez votre rêve. **995 000\$ - MLS 22065944**



Grand terrain bordé par la Rivière Dufresne. Plus de 233 000 pc de beau terrain à exploiter. **146 500\$+TPS+TVQ - MLS 25682542**



Au cœur de votre village préféré. Un terrain boisé facile à construire avec les services municipaux. **29 900\$+TPS+TVQ - MLS 17953663**



Vaste terrain à l'entrée de notre beau village. Beaucoup de potentiel pour développeur... Une maison, une grange et beaucoup de pc à exploiter! **2.50\$/p.c. - MLS 28324208**



Surveillez notre belle nouveauté! Accès à la Rivière Pimblina **525 000\$.**
Voir notre site **WEB Chandonnetbelhumeur.com**

France CHANDONNET
Courtier immobilier résidentiel
819 424.7817
france@avenue.ca

Gilles BELHUMEUR
Courtier immobilier
514 708.0450
gilles@avenue.ca

ChandonnetBelhumeur.com
327 rue Principale St-Donat J0T 2C0

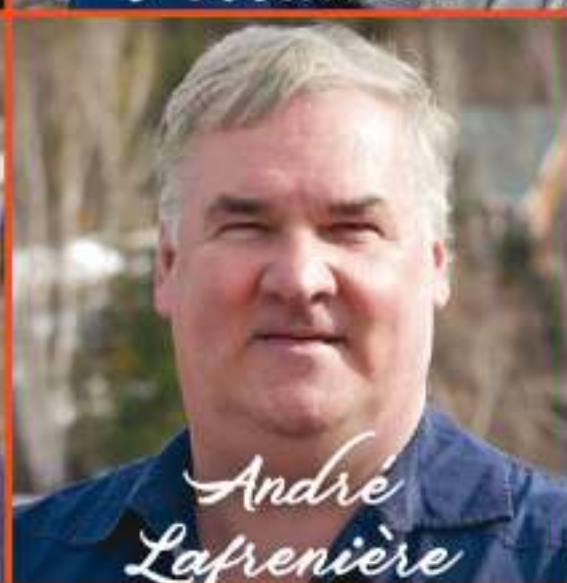
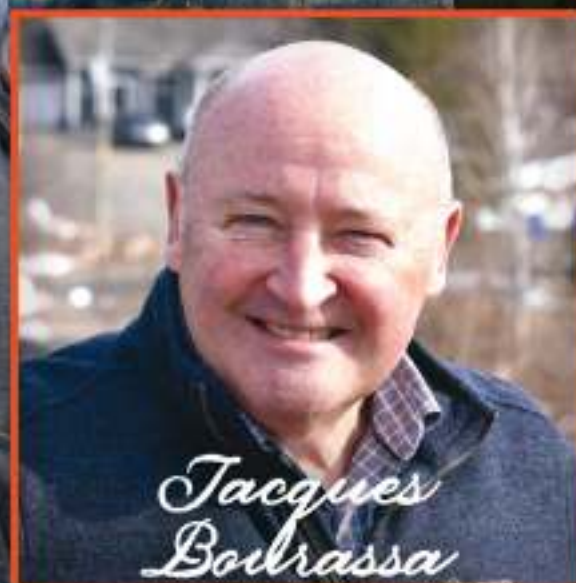
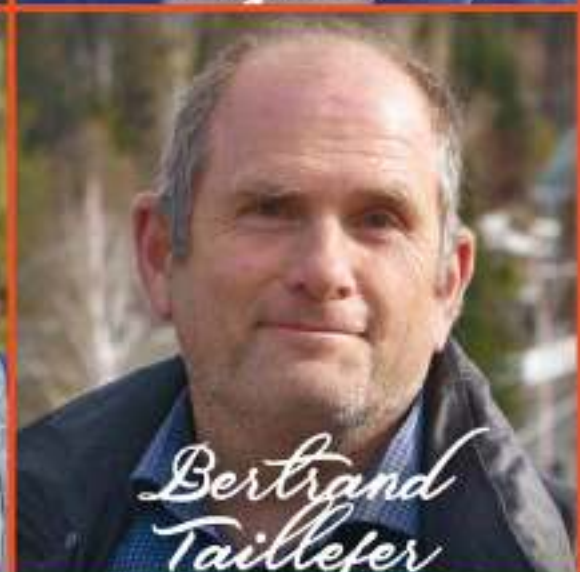
Si votre propriété est inscrite auprès d'un autre courtier, veuillez ignorer cette offre.

Équipe Parent

Nous sommes prêts
pour vous!



Isabelle
Parent



2021

Élections municipales Notre-Dame-de-la-Merci



Notre-Dame-de-la-Merci



Nouvelle grille tarifaire à la SDPRM

Chaque année, la MRC Matawinie adopte une nouvelle grille tarifaire et offre un tarif citoyen applicable sur l'accès journalier (randonnée/raquette) dans les différents parcs régionaux. Le tarif citoyen est établi en fonction de la contribution de chacune des municipalités au fonds de développement des différents parcs. Pour Notre-Dame-de-la-Merci, l'accès au Parc de la forêt Ouareau est gratuit et l'accès aux Parcs régionaux de la Chute-à-Bull et des Sept-Chutes est de 50% du tarif régulier. Consultez le site Internet de la Société de Développement des Parcs Régionaux de la Matawinie pour connaître les nouveaux tarifs. Pour vous prémunir de ce droit d'accès et ce tarif spécial, vous devez tout d'abord vous procurer gratuitement une carte citoyenne. Communiquez avec la réception au 819-424-2113 pour commander votre carte. Vous pourrez ensuite prendre rendez-vous pour la récupérer à la réception ou à la bibliothèque ou nous pourrions aussi vous la faire parvenir par la poste.

Postes à combler à la municipalité

Le service d'urbanisme est en pleine ébullition. Depuis un an, comme partout dans la région, nous avons connu une augmentation des demandes de permis et d'information au service de l'urbanisme. Afin de maintenir un service de qualité, la municipalité est à la recherche d'un ou d'une secrétaire-réceptionniste du service.

Notre station de lavage de bateau reprendra du service cet été et pour ce faire, nous sommes à la recherche d'un étudiant ou d'une étudiante pour le poste de préposé au centre de tri et lavage de bateau.

Si vous avez envie de vous joindre à notre équipe dynamique et sympathique, consultez les offres d'emploi dans cet article ou sur le site Internet de la municipalité au www.mun-ndm.ca/emplois.

Je profite de ces quelques lignes pour souhaiter la bienvenue à M. Jean-Benoît Grégoire au sein de l'équipe municipale. M. Grégoire complète son baccalauréat en urbanisme à l'Université du Québec à Montréal et fera son stage parmi nous dès la fin avril.

Une nouvelle apparence pour le site Internet municipal

Je vous invite régulièrement à consulter le site Internet de la municipalité parce qu'il contient toute l'information dont vous pourriez avoir besoin. Aussi, je suis heureuse de vous apprendre que nous sommes à relancer une beauté à ce site alors si vous avez des photos qui pourraient l'agrémenter, faites-les parvenir à Stéphanie Valiquette, coordonnatrice des loisirs mais aussi des communications, à loisirs@mun-ndm.ca. Nous espérons mettre en ligne ce tout nouveau site pour le mois de juin.

Fête nationale

En parlant du mois de juin, c'est sans grande surprise que nous avons appris que la Fête nationale ne pourra pas être célébrée en grand rassemblement encore cette année. Bien que tristes de ne pouvoir se réunir, surveillez nos prochaines publications car nous vous préparons quand même une fête digne de

ce nom.

Marché Authentique

Les préparatifs de notre marché d'été vont bien et nous avons déjà une belle sélection de produits et de producteurs à vous faire découvrir. Le marché est aussi reconnu pour sa convivialité, son accueil et sa gentillesse envers les marchands et les visiteurs et c'est grâce à nos bénévoles! Si vous désirez vous impliquer dans cette belle équipe, communiquez avec Joëlle Cournoyer au 819-424-2113 poste 7241 ou par courriel à adjointe@mun-ndm.ca.

En terminant, du 18 au 24 avril prochain nous célébrerons la semaine de l'action bénévole. J'aimerais lever mon chapeau et remercier tous les bénévoles de Notre-Dame-de-la-Merci. En ces temps difficiles et particuliers vous avez démontré une solidarité hors du commun et une générosité sans limite pour tous. Vous vous êtes adaptés aux contraintes, consignes et autres précautions pour offrir aux citoyens des services de qualité. Espérons que nous pourrions célébrer en présence l'un de l'autre dans un futur proche, mais en attendant je vous salue et vous remercie tous de votre précieuse implication.

Enfin, tel qu'annoncé le mois dernier, je vous laisse avec un mot de Madame Lucie Vignola, conseillère.

Prenez soin de vous, continuez de suivre les recommandations de la Santé publique et n'oubliez pas que je suis toujours disponible et que vous pouvez me rejoindre par courriel à maire@mun-ndm.ca ou par téléphone au 819-216-5495.

À bientôt,
Isabelle Parent, votre mairesse.

À Notre-Dame-de-la-Merci nous offrons un soutien constant aux personnes, particulièrement à nos aînés.

Le conseil et moi étant toujours à proximité des citoyens, il était important de trouver tous les moyens possibles pour assister et aider nos gens en ces temps de pandémie. Rapidement diverses initiatives ont vu le jour pour briser l'isolement de quelques-uns d'entre eux. À la suite d'une première série d'appels d'amitié qui ont servi à informer les citoyens sur les services spécifiques offerts en cette période spéciale, il a été décidé de créer un lien direct avec certaines personnes pour un certain temps. À chaque semaine, au besoin puis en complément aux appels que j'effectue, tout le conseil et toute l'équipe municipale se mettent disponibles pour divers services comme répondre à leurs questionnements, organiser des transports, donner de l'assistance pour la vaccination, etc.... Depuis la première vague, en écoutant et en donnant un coup de main de cette façon aux citoyens, nous sommes vraiment en mesure de constater le bon moral, la sagesse et la grande capacité d'adaptation de nos gens en ces temps déconcertants. Par ailleurs, la FADOQ en collaboration avec la municipalité parachève actuellement un projet de capsules vidéo d'archives qui impliquerait nos dogennes et nos dogens qui connaissent et qui ont fait l'histoire à Notre-Dame-de-la-Merci. Plus de détails sur nos actions vous seront communiqués très bientôt.

Lucie Vignola, conseillère, art et culture, bibliothèque



OFFRE D'EMPLOI Préposé(e) à la gestion du centre de tri et lavage de bateau

La municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci est à la recherche d'une personne dynamique, pour un poste de gestion du centre de tri, du garage municipal et le lavage de bateau.

EXIGENCES :

- Bonne forme physique
- Détenir un grand sens de l'autonomie, fiable, débrouillard, axé sur les résultats
- Capacité de réagir promptement face à des situations inattendues
- Dynamique
- Excellentes aptitudes en service à la clientèle
- Bonne dextérité manuelle

RESPONSABILITÉS DU POSTE :

- Accueillir les citoyens et les diriger vers les lieux de tri concernés
- Valoriser le centre de tri
- S'assurer que les règles de sécurité soient respectées en tout temps
- Fournir le bilan des activités
- Effectuer le lavage de bateau selon le protocole

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Durée de 13 semaines du 25 mai au 20 août 2021

La semaine normale de travail est de 35 heures, réparties sur 5 jours.

SALAIRE :

Salaire de 14.50 \$ de l'heure.

Seules les personnes sélectionnées seront contactées.

Toute personne intéressée à poser sa candidature devra faire parvenir son curriculum vitae

Municipalité Notre-Dame-de-la-Merci

a/s de Chantal Soucy, directrice générale

1900, montée de la Réserve

Notre-Dame-de-la-Merci (Québec), J0T 2A0

Télécopieur : (819) 424-7347 Courriel : chantal.dg@mun-ndm.ca

Proxim

Saint-Donat

VENEZ RENCONTRER UNE ÉQUIPE
DYNAMIQUE ET PROFESSIONNELLE

380, rue Principale 819.424.0001

IGA
ST-DONAT

871, rue Principale - St-Donat

819-424-0630

CIRCUIT MECAGLISSE.COM 15 ANS

**COURS DE PILOTAGE
AUTO - MOTO - 4 X 4**

1253 Chemin Dufresne, Notre-Dame-de-la-Merci
info@mecaglisse.com | (819) 424-3324
LE PARADIS DES SPORTS MOTORISÉS!

Plus de 819 000 \$ pour la MRC de Matawinie

La ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, la ministre responsable de la région de Lanaudière ainsi que la députée de Bertrand, Mme Nadine Girault, sont fières d'annoncer qu'une aide finan-

cière de 819 277 \$ bénéficiera à la MRC de Matawinie.

Ce soutien, accordé aux MRC et aux organismes exerçant des compétences de MRC situés sur le territoire, vise à supporter les coûts supplémentaires occasionnés par la pandémie tout en per-

mettant aux MRC de développer leurs infrastructures numériques et leurs outils technologiques.

Le soutien financier sera remis à la MRC suivante :

- Matawinie

Rappelons qu'à l'automne 2020, pour pallier les pertes de revenus et les dépenses occasionnées par la COVID-19, le gouvernement du Québec annonçait que 800 millions de dollars seraient versés aux municipalités locales avant le 31 mars 2021. Un montant additionnel avait alors été réservé pour les régions afin de prévoir d'éventuelles répercussions décalées ou imprévues occasionnées par la pandémie.

Ainsi, certains défis socioéconomiques se sont fait ressentir de manière importante dans les régions, notamment en raison des ressources technologiques parfois insuffisantes. Une aide supplémentaire de 80 millions de dollars a donc été accordée afin de soutenir les MRC dans leurs efforts afin qu'elles puissent doter leurs territoires d'outils permettant entre autres d'appuyer le maintien et la création d'emplois par le télétravail.

Citations :

«Le milieu municipal a fait preuve de beaucoup de rési-

lience depuis le début de cette pandémie et a été un allié dans notre lutte contre la propagation du virus. Aujourd'hui, je tiens d'abord à souligner les efforts déployés par tous les acteurs de ce milieu et surtout à les remercier pour leur dévouement constant. D'ailleurs, les MRC, comme les municipalités, ont su s'adapter à notre nouvelle réalité et offrir un service de qualité à leur collectivité, malgré l'accessibilité parfois difficile à des outils numériques. Elles sont des partenaires exemplaires et c'est pourquoi je suis fière que notre gouvernement soutienne à présent les MRC pour bonifier leurs ressources, tout en renforçant leur rôle de premier plan dans la vitalité économique des régions. C'est donc 80 millions de dollars qui serviront de tremplin technologique aux MRC de toutes les régions du Québec et qui permettront d'absorber certains coûts supplémentaires occasionnés par la COVID-19.»

Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

«Je ne peux que me réjouir de cette bonne nouvelle. À titre de ministre responsable de la région, je suis consciente des difficultés auxquelles font face les

MRC depuis les derniers mois. Je reconnais donc que ce soutien financier aura certainement des répercussions positives sur la vitalité économique de la région, en plus de contribuer à améliorer la performance des services technologiques mis à la disposition de la population. Notre gouvernement est une fois de plus à l'écoute des régions!»

Caroline Proulx, ministre responsable de la région de Lanaudière

«Je me réjouis de cette bonne nouvelle pour la population de la MRC de Matawinie. Ces investissements permettront non seulement aux citoyens visés d'accéder à des services technologiques plus performants mais permettra également aux MRC de favoriser le développement économique de la région. Nous voulons que les MRC puissent avoir accès à des outils technologiques et c'est l'objectif de cet investissement tant attendu.»

Nadine Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et ministre responsable de la région des Laurentides

TON INSPECTEUR

Antoine Rivest
Inspecteur en bâtiments

Préachat / Prévente / Préréception

579 337-6132

Info@toninspecteur.com

www.toninspecteur.com



Venez découvrir la nouvelle équipe



bonjour St-Donat
Agence immobilière

Daniel Lewis
Courtier immobilier

C 514 233 6263

daniel@vendue.ca

Equipe
Lewis



Cardinal

Courtiers immobiliers

Louise Cardinal
Courtier immobilier résidentiel

C 438 491 0338

louise@vendue.ca

On s'occupe de vous. On s'occupe de tout. Nous sommes présents.

Qui dit printemps, dit nouveau projet !

Vous pensez vendre votre propriété ? Nous connaissons une période d'engouement immobilier exceptionnelle que vous ne pouvez laisser passer.

N'hésitez pas à nous confier votre projet de vente.

Plus que jamais, nous sommes là pour vous !

L'équipe Lewis-Cardinal



Alors que la pandémie nous a fait prendre conscience de l'importance d'avoir une population en santé, les gouvernements du Canada et du Québec sont fiers de soutenir près de 200 projets d'infrastructures récréatives et sportives à travers le Québec. Grâce à ces investissements, les municipalités du Québec disposeront d'installations modernes et sécuritaires facilement accessibles, mettant ainsi en place les conditions gagnantes pour la pratique d'activités physiques dans nos communautés.

Aujourd'hui, la ministre fédérale de l'Infrastructure et des Collectivités, l'honorable Catherine McKenna, et la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, Mme Isabelle Charest, se sont réjouies de l'annonce faite par la dépu-

tée de Bertrand, Mme Nadine Girault, concernant le financement de l'aménagement d'un parc multifonctionnel à Chertsey. Grâce à ces sommes, les citoyens de la région auront accès à des installations modernes et sécuritaires qui favoriseront un mode de vie actif, sain et inclusif.

Ces nouvelles infrastructures permettront à la région de Lanaudière de créer des milieux de vie propices à attirer des familles et des travailleurs, tout en stimulant la relance économique partout au Québec.

Ce projet tant attendu permettra la création d'un premier parc multifonctionnel et intergénérationnel en incluant plusieurs infrastructures, dont une patinoire, un bâtiment de services, des jeux d'eau et des modules de jeu pour enfant, entre autres.

Le gouvernement du Québec investit 862 207 \$ grâce à son Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives, tandis que le gouvernement du Canada investit 862 207 \$ par le biais du volet Infrastructures communautaires, culturelles et récréatives du programme d'infrastructure

Investir dans le Canada.

Citations :

« Les sports et les activités récréatives sont essentiels pour mener une vie saine et active et rester en contact avec la collectivité. Le bien-être des Canadiens est un souci de tous les instants pour notre gouvernement. Le gouvernement du Canada investit dans ce projet dans le but d'améliorer les infrastructures sportives et récréatives et de favoriser la création d'emplois au moment où nous en avons le plus besoin. Le Plan d'infrastructure du Canada permet d'investir dans des milliers de projets, de créer des emplois partout au pays et de bâtir des collectivités plus propres et plus inclusives. »

Honorable Catherine McKenna, ministre fédérale de l'Infrastructure et des Collectivités

« Plus que jamais, nous prenons conscience de l'importance de bouger et d'être actif. C'est pourquoi nous mettons en œuvre des moyens pour permettre aux Québécoises et aux Québécois de bouger davantage. L'accessibilité à des infrastructures récréatives et sportives modernes et

de qualité est un incitatif fort pour favoriser la pratique régulière d'activités physiques. Ces projets auront des impacts concrets sur la qualité de vie des familles et le dynamisme de nos communautés. Je souhaite que grâce aux investissements que nous annonçons aujourd'hui, toute la population puisse goûter au plaisir de bouger. »

Isabelle Charest, ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine

« Dans toutes les régions du Québec, nous avons la chance de bénéficier de nombreux sentiers et de sites d'activités de plein air qui donnent à tous l'occasion de pratiquer des activités physiques en pleine nature et d'en retirer tous les bienfaits dans un contexte enchanteur et protégé. En plus d'être des moteurs économiques appréciables notamment par la création d'emploi, les projets récréotouristiques participent activement à la prospérité du Québec, à la protection de l'environnement et au rayonnement de notre destination. Le projet du parc multifonctionnel à Chertsey répondra à un besoin des citoyens d'avoir un espace de

plein air qui leur appartient. Ce projet rassembleur a toutes les raisons de faire la fierté des gens de Chertsey et de toute la population des Lanaudière. J'invite donc les citoyens des environs à s'approprier avec fierté ce beau projet. »

Nadine Girault, députée de Bertrand, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et ministre responsable de la région des Laurentides

« Je suis très heureux de cette annonce, qui permettra la concrétisation d'un projet qui me tient personnellement à cœur : un parc multifonctionnel qui répondra aux attentes de toutes les tranches d'âge des Chertsois. On ne peut qu'applaudir cette aide financière et remercier nos deux paliers de gouvernement qui en permettent la réalisation. Je tiens aussi à remercier tout particulièrement Mme Nadine Girault, députée de Bertrand, pour son support envers la municipalité de Chertsey. »

François Quenneville, Maire de Chertsey



Nouveau site Internet, même adresse!

gabrielstemarie.quebec



GABRIEL STE-MARIE

Député fédéral de Joliette



Petit retour en arrière...

Journal Altitude 1350 • 14 avril 2006 • Page 9

Album souvenir de *La Petite Séduction*

« Ce n'est pas nécessairement St-Donat qui a séduit Julie Perreault... c'est elle qui nous a séduit »



COUP D'ŒIL
COIFFURE ENR
—Elle et Lui—

Karen

146, Principale • Saint-Donat
Sophie Ayotte, prop.
424-2464

Offre de d'emploi



La Municipalité de Saint-Donat est située au Nord de la région de Lanaudière. Elle est caractérisée par un paysage de lacs et de montagnes. L'économie de Saint-Donat est largement basée sur la villégiature, le tourisme et les activités de plein air. La Municipalité est présente à la recherche d'une personne compétente afin de pourvoir au poste de :

Contremaître des Travaux publics (cadre intermédiaire)

Description :

Bras droit du directeur des travaux publics, votre mandat consiste à planifier, diriger et contrôler la réalisation des travaux d'une équipe pouvant compter jusqu'à 15 employés, affectés à l'entretien des voies publiques, des infrastructures des réseaux d'égout et d'égout, de la signalisation, de l'enlèvement de la neige, du matériel roulant et autres activités du service. La supervision des travaux confiés aux entrepreneurs et la gestion des plaintes à la satisfaction de la clientèle complètent le cadre non limitatif de vos attributions. Vous êtes en grande partie responsable des gardes en dehors des heures régulières de travail. Vous pouvez avoir à remplacer le directeur des Parcs et bâtiments durant ses vacances. Un projet d'horaires de travail est disponible sur demande.

Critère d'emploi :

Le candidat pressenti possède un diplôme d'études collégiales en génie civil ou dans une technique appropriée et un minimum de trois (3) années d'expérience en gestion d'équipes multidisciplinaires, en suivi budgétaire et en planification des opérations d'une municipalité ou chez un entrepreneur routier. Toute autre combinaison de formation et d'expérience équivalente sera considérée.

Leadership, habileté à rédiger des rapports, à lire et à interpréter des plans, sens de la planification et de l'organisation et disponibilité sont recherchés. La conduite d'un véhicule et un permis de classe 1 ou 3 sont des atouts. Une bonne connaissance de la suite MS-Office et une carte de sécurité sur les chantiers de construction sont exigées.

Salaire et horaire de travail:

Selon la compétence et l'expérience.

LA FORME MASCULINE EMPLOYÉE DANS LE PRÉSENT TEXTE DÉSIGNÉ ÉGALEMENT LES FEMMES ET LES HOMMES.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 15 mai 2006.

soit par courrier : **Municipalité de Saint-Donat**
A/s M. Jean Robidoux, directeur général
490, rue Principale Saint-Donat, (Québec) J0T 2C0
ou par télécopieur : 819.424.3901
ou par courriel : dg@saint-donat.ca

Donné à Saint-Donat, ce 07 avril 2006.

Jean Robidoux,
secrétaire-trésorier et directeur général



AVIS ABRI D'AUTO SAISONNIER TYPE "TEMPO"

Selon les dispositions des articles 6.1.2.1.16 et 6.1.2.2.5 du Règlement sur le zonage numéro 91-351, un abri d'auto saisonnier peut être installé du 15 octobre d'une année au 15 mai de l'année suivante. Vous devez donc retirer votre abri d'auto (toile et armature) d'ici le 15 mai 2006.

Tout contrevenant aux dispositions dudit Règlement se rend passible d'amende.

Pour toute information, n'hésitez pas à communiquer avec nous au numéro 424-2383 poste 235

Merci de votre collaboration.

Le service d'urbanisme.

LE PRINTEMPS EST À NOS PORTES !

Que ce soit pour vendre ou acheter une propriété nous sommes à votre disposition.



JEAN LAVOIE
Courtier immobilier agréé DA
jlavoie@viacapitale.com
819-217-1774



JOSÉE LEMIRE
Courtier immobilier
jlemire@viacapitale.com
514-770-2602



PIERRE POUDRIER
Courtier immobilier résidentiel
ppoudrier@viacapitale.com
819-219-2233



**CATHERINE
ROBIN-BOUDREAU**
Courtier immobilier résidentiel
c robin-boudreau@viacapitale.com
450-530-5408



SITUÉ AU COEUR DU VILLAGE DE SAINT-DONAT AU 472 RUE PRINCIPALE

COVID 19 : TOUTES LES PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES SONT PRISES POUR VOTRE SÉCURITÉ





Historique de l'Association des propriétaires du lac Sylvère

Premier de deux articles

Par
Jean Jacques Théorêt
Président - Société Historique de Saint-Donat

En 1961, le gouvernement abolit le bail que possédait le locataire du lac Clair qui a été renommé lac

Sylvère. Des lots sont subdivisés autour du lac et mis en vente. Au Palais des Congrès, des représentants du Ministère des Terres et Forêts étaient disponibles pour recevoir les citoyens qui se présentaient dans le but de choisir un lot qui pouvait les intéresser.

Le 2 septembre 1962, des détenteurs de terrains du lac Sylvère se rencontrent afin de former une association légale dans le but de bénéficier de l'électricité autour du lac. Un exécutif est formé des personnes suivantes : Messieurs Jacques Daoust président, Roland Villemarec vice-président, Alex Vikas vice-président et des directeurs : Roger Wolfe, Albias Depelteau, Joseph Turcotte, Guy Beaudoin, Luc de Carufel, Pranas Tekutis et Roland Morin.

Le 18 août 1963, l'Association des Propriétaires du Lac Sylvère est formée officiellement avec ses lettres-patentes.

Un premier conseil d'adminis-

tration est formé de : Messieurs Roger Wolfe président, Roland Villemarec et Pranas Rudinskas vice-présidents, Réal Beaudoin secrétaire, Albias Depelteau, Joseph Turcotte, Alex Vikas, Marcel Mess et André Côté directeurs.

La cotisation annuelle est fixée à 5\$

Les propriétaires devront déboursier 100\$ pour s'abonner à la Coopérative d'Électricité de Saint-Donat afin d'électrifier le pourtour du lac Sylvère.

Le 27 novembre 1963, un premier budget est établi avec un surplus de 35,35\$.

Le 1er décembre 1963, lors de l'assemblée-générale, des discussions ont lieu pour la construction du chemin entre les lots 137 à 177. Après une longue discussion, l'idée d'un chemin à travers la montagne est abandonnée.

Le 2 juin 1964, ce fut la construction de la route autour du lac. Le coût est établi à 150\$ par lot payable 75\$ comptant et le solde à la fin des travaux sur les lots respectifs. Une demande est aussi faite à la municipalité pour abaisser la côte entre les lots 24 et 30.

Le 13 juin 1964, une demande est faite au Ministère des Terres et Forêts pour l'obtention d'une bande de terrain entre les lots 79

et 89 pour la Communauté Lithuanienne Canadienne Montréalaise Inc. afin d'y ériger un camp scout.

Le 29 juin 1964, l'APLSI est légalement incorporée comme une association personnifiée en Québec, Canada.

1965 à 1974.

Plusieurs dossiers ont fait l'objet de discussions, prises de décisions et réalisations dont :

*Une demande officielle pour municipaliser le chemin encerclant le lac Sylvère, l'ouverture et l'entretien du chemin d'hiver, de même que la construction d'un pont au-dessus de la décharge du lac.

*Achat d'équipement pour combattre les moustiques (ce projet a dû être abandonné faute de fonds suffisants)

*Prohibition de camping sur les passages publics

*Embauche d'un gardien (salaire annuel 500\$)

*Demande d'une nouvelle route d'arrivée au lac

*Destruction de la carpe dans le lac

*Installation de bouées aux endroits dangereux

*Étude pour ensementer de la truite arc-en-ciel (projet non réa-

lisé)

*Demande de prolongation de la ligne téléphonique à Bell Canada pour les lots 126 à 177

*Demande de participation aux fêtes du Centenaire de la Municipalité de Saint-Donat

*Démarche pour louer un terrain afin d'y installer un terrain de tennis accessible à tous les membres

*Demande à Hydro-Québec de renforcer la ligne électrique qui ne suffit plus aux besoins des riverains

*Une demande est faite à la municipalité pour de l'épandage d'huile sur la route autour du lac afin de diminuer la poussière

*On annonce que les installations sanitaires seront inspectées par la municipalité afin de vérifier leur conformité

1980-1990

*Une demande est faite à la municipalité pour la rénovation du chemin St-Guillaume et le pavage de la section de route entre le lac Croche et l'entrée du parc du Mont-Tremblant, ainsi qu'un épandage d'abat-poussière

*Régénération des rives : 18,000 boutures sont distribuées et 7,700 arbres plantés

*Une demande est faite à la municipalité afin de contrôler la vi-

dange des fosses septiques à tous les 2 ans pour les résidents permanents et tous les 4 ans pour les saisonniers

*Le Ministère des Terres et Forêts approuve la location d'une partie du lot 21 pour les loisirs. Un jeu de pétanque, ainsi qu'un jeu de croquet et un jeu de fers sont installés

*Demande à la municipalité d'effectuer des corrections aux plans de localisation des installations sanitaires inspectées, ainsi que des analyses bactériologiques de l'eau

*Souper du 25e anniversaire de l'APLSI à l'hôtel du lac Croche*Mise en place d'infrastructures en loisir en 1988: Aménagement du terrain, construction du chalet de services, mise en place de balançoires géantes et d'un carré de sable pour les enfants, le tout réalisé grâce à de nombreux bénévoles et donateurs

*Un sondage est réalisé concernant le pavage sur le pourtour du lac. 19 personnes sont en faveur de ce projet et 85 personnes sont contre

Sources: Historique du lac Sylvère, 1992, Claudette Leduc Belliveau
Le Sylvérois
À la une

On recrute

Opération vaccination COVID-19

Faites partie de l'histoire.
Venez contribuer en santé et services sociaux.

cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca

Bienvenue aux étudiants et aux retraités

Plusieurs emplois sont disponibles pour la campagne de vaccination et dans les autres domaines.

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière**

Québec



Investissement de 20M\$...

suite de la page 1

Ce qu'il faut savoir

• La route 3 est un tronçon d'un chemin reliant les municipalités de Saint-Michel-des-Saints et de Saint-Donat qui est actuellement non pavé. La réfection d'un tronçon de 24 km situé

sur le territoire de Saint-Michel-des-Saints (route des Cyprès) a été menée à terme à l'automne 2020.

• L'achèvement de la route 3 permettra d'offrir une voie de

communication est-ouest entre les régions des Laurentides et de Lanaudière, et de créer une boucle qui désenclavera le nord de Lanaudière.

• L'investissement pour ce

projet, qui débutera en 2021-2022, a été confirmé lors du budget 2021-2022, présenté le 25 mars dernier.

• Une étude réalisée pour évaluer les retombées potentielles de ce projet estime que l'infrastructure générerait, trois ans après l'achèvement de la route,

des dizaines de milliers de jours supplémentaires de visites au parc national du Mont-Tremblant. Elle précise que 20 % de ces visites proviendraient de touristes hors Québec, engendrant des recettes touristiques annuelles supplémentaires de 14 millions de dollars.

La pollution alimentaire

Je mange aussi par la peau!



par
René Cantin
Docteur, entrepreneur indépendant des produits Suzuki depuis 1987

Depuis un peu plus d'un an, nous devons suivre les recommandations des mesures sanitaires à l'effet de respecter la distanciation de deux mètres, de porter un masque ou un protège-visage et de se laver les mains régulièrement. Ces recommandations ont pour but de minimiser la transmission du virus Covid-19 et ses mutants.

Prenons l'exemple du rouge à lèvres. Plusieurs études sont arrivées à la conclusion que 90 % du rouge à lèvres que les femmes et aussi les hommes appliquent est ingéré lorsqu'on avale. Notre peau mange (absorbe) en bonne partie les substances qu'on y applique.

Qu'en est-il des gels désinfectants qu'on utilise pour se désinfecter les mains, soit à la maison ou lorsqu'on fait des emplettes aux magasins ?

Premièrement savez-vous de quoi est composé le gel désinfectant que vous utilisez à l'entrée d'un magasin ? Pour qu'un gel désinfectant soit performant il faut un minimum de 70 % d'alcool (alcool éthylique ou isopropylique), plus un émoullifiant afin de ne pas assécher la peau et souvent une fragrance, autant que faire se peut naturelle. Êtes-vous certain que ces différents gels respectent toutes ces conditions ?

Personnellement lorsque je dois sortir de la maison j'essaie de tout faire lors de cette même sortie. Je vais à la poste, à la pharmacie, à la banque, à la station service, chez Métro ou IGA et souvent un autre arrêt à la quincaillerie. Je dois me nettoyer au moins six fois à chaque sortie. Je me pose une question : est-ce que ces différents désinfectants sont de bonne qualité ? Je ne peux pas vérifier à moins que je regarde les différents ingrédients

écrits sur la bouteille. Souvent les gros magasins achètent ces gels désinfectants dans un gros contenant et le transfèrent dans un plus petit, ne permettant pas de voir les ingrédients.

Mon épouse applique sur sa peau, une crème solaire, une crème hydratante ou nettoyante ou une lotion corporelle tous les jours. Où vont ces différents ingrédients ? La réponse est simple : sa peau les mange. Son corps doit les métaboliser.

Personnellement, avant d'utiliser ces crèmes et lotions, je lis les ingrédients. J'ai peut-être un avantage car j'ai enseigné la chimie pendant de nombreuses années. Il m'est donc plus facile d'identifier les bons ingrédients des moins bons et même encore pire de ceux qui sont cancérigènes. Savez-vous que 33 % des produits cosmétiques et soin de peau vendus dans les allées des grandes surfaces sont cancérigènes selon une étude récente (2010) menée par la fondation David Suzuki.

Ces différents virus sont tellement microscopiques qu'ils peuvent entrer par des fissures provenant d'une coupure et nous infecter en peu de temps. Donc il faut bien se laver les mains et utiliser un gel désinfectant de bonne qualité. Lisez les ingrédients si possible et renseignez-vous auprès de votre pharmacien à savoir les qualités essentielles pour qu'un gel désinfectant soit valable à utiliser.

Il y a beaucoup de faussetés qui véhiculent durant cette pandémie. Prenez vos sources auprès de personnes compétentes. Attention aux charlatans.

Mes recommandations : personnellement je me suis procuré un gel désinfectant de grande qualité à la pharmacie de St-Donat que je traîne dans

mes poches et que j'utilise à chaque fois que c'est nécessaire. Je me lave les mains avec un savon de Ph acide pour ne pas détruire la pellicule protectrice qui recouvre notre peau (film hydrolipidique) dont son Ph varie entre 5,5 et 6,5, et fait de sueur, de sels, et de lipides. Les bactéries se développent mieux en milieu basique. Tous les produits de beauté de mon épouse ne contiennent aucun dérivé de pétrole ou de sous-produits provenant des animaux. Saviez-vous que la moelle de bœuf entre dans la composition de plus de 75 produits cosmétiques. Lors de la crise de la vache folle, plusieurs pays interdisaient la vente de produits de beauté contenant un dérivé de moelle épinière des bovidés !

Faites attention aux préparations maison ! De l'alcool c'est de l'alcool mais il y a une multitude de sortes d'alcool. Notre peau peut supporter l'alcool éthylique (celle contenue dans les boissons alcoolisées) ou l'alcool isopropylique appelée aussi alcool à friction. Cependant ces alcools, utilisés dans la préparation des gels désinfectants, contiennent un vomitif. L'alcool méthylique, appelé alcool de bois, est dangereux pour le corps humain. Une gorgée vous devenez aveugle, trois gorgées vous êtes mort. On l'utilise souvent pour décongeler l'essence automobile ou pour diluer des peintures. Facile à se procurer dans les quincailleries mais très dangereux à respirer.

Depuis le début de la pandémie en mars 2020, est apparu une multitude de soi-disant experts en fabrication de gels désinfectants. L'émission J.E. vous a mis en garde contre ces fraudeurs. Pour sauver quelques dollars, ne mettez pas en jeu votre santé.

Bonne santé.



24, chemin Charette
St-Donat, Qc, J0T 2C0

Patrick Roger

Cell.: 819.216.0844

- EXCAVATION
EN ESPACE
RESTREINT
- ARBRE
- ARBUSTE
- AMÉNAGEMENT
PAYSAGER
- DÉNEIGEMENT
DOMICILIAIRE

Courriel: miniexcstdonat@live.ca



**ABATTAGE
ÉLAGAGE
DÉBOISEMENT**

**Résidentiel
Commercial
Municipal**

**Assurance complètes
Estimation gratuite**

819.325.3007

jfc2156@gmail.com

**Pour de l'information sur des produits de santé,
allez sur Internet et tapez l'adresse ci-dessous**

<https://fr.vegelia.ca>

**Allez sur Youtube et tapez
génération sunrider et cliquez après sur la
photo du barbu à barbe blanche**

Les gouvernements du Canada et du Québec investissent dans le projet de construction d'un parc de planche à roulettes à Rawdon

Alors que la pandémie nous a fait prendre conscience de l'importance d'avoir une population en santé, les gouvernements du Canada et du Québec sont fiers de soutenir près de 200 projets d'infrastructures récréatives et sportives à travers le Québec. Grâce à ces investissements, les municipalités du Québec disposeront d'installations modernes et sécuritaires facilement accessibles, mettant ainsi en place les conditions gagnantes pour la pratique d'activités physiques dans nos communautés.

Aujourd'hui, la ministre fédérale de l'Infrastructure et des Collectivités, l'honorable Catherine McKenna, et la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, Mme Isabelle Charest, se sont réjouies de l'annonce faite par la députée de Bertrand, Mme Nadine Girault, concernant le finance-

ment de construction d'un parc de planche à roulettes à Rawdon. Grâce à ces sommes, les citoyens de la région auront accès à des installations modernes et sécuritaires qui favoriseront un mode de vie actif, sain et inclusif.

Ces nouvelles infrastructures permettront à la région de Lanaudière de créer des milieux de vie propices à attirer des familles et des travailleurs, tout en stimulant la relance économique partout au Québec.

Ce projet de construction d'un parc de planche à roulettes permettra aux adeptes, jeunes et moins jeunes, de pratiquer leur sport préféré en toute sécurité, dans un environnement sécuritaire et adapté.

Le gouvernement du Québec investit 112 336,50 \$ grâce à son Programme d'aide financière aux infrastructures ré-

créatives et sportives, tandis que le gouvernement du Canada investit 112 336,50 \$ par le biais du volet Infrastructures communautaires, culturelles et récréatives du programme d'infrastructure Investir dans le Canada.

Citations :

«Les sports et les activités récréatives sont essentiels pour mener une vie saine et active et rester en contact avec la collectivité. Le bien-être des Canadiens est un souci de tous les instants pour notre gouvernement. Le gouvernement du Canada investit dans ce projet dans le but d'améliorer les infrastructures sportives et récréatives et de favoriser la création d'emplois au moment où nous en avons le plus besoin. Le Plan d'infrastructure du Canada permet d'investir dans des milliers de projets, de créer des emplois partout au pays et de bâtir des collectivités plus propres et plus inclu-

sives.»

Honorable Catherine McKenna, ministre fédérale de l'Infrastructure et des Collectivités

«Plus que jamais, nous prenons conscience de l'importance de bouger et d'être actif. C'est pourquoi nous mettons en œuvre des moyens pour permettre aux Québécoises et aux Québécois de bouger davantage. L'accessibilité à des infrastructures récréatives et sportives modernes et de qualité est un incitatif fort pour favoriser la pratique régulière d'activités physiques. Ces projets auront des impacts concrets sur la qualité de vie des familles et le dynamisme de nos communautés. Je souhaite que grâce aux investissements que nous annonçons aujourd'hui, toute la population puisse goûter au plaisir de bouger.»

Isabelle Charest, ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine

«Nous avons la chance, au Québec, de bénéficier de nombreux parcs et de sites d'activités de plein air qui donnent à tous, jeunes et moins jeunes, l'occasion de pratiquer des activités physiques et d'en reti-

rer tous les bienfaits. Le projet du parc de planche à roulettes a toutes les raisons de faire la fierté des gens de Rawdon, de ses jeunes adeptes et de toute la population de Lanaudière. J'invite donc les citoyens des environs à s'approprier avec fierté ce beau projet.»

Nadine Girault, députée de Bertrand, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et ministre responsable de la région des Laurentides

«Je suis très heureux de cette annonce, qui permettra la concrétisation d'un projet qui me tient personnellement à cœur : un parc de planche à roulettes qui répondra aux attentes des adeptes de ce sport, jeunes et moins jeunes. On ne peut qu'applaudir cette aide financière et remercier nos deux paliers de gouvernement qui en permettent la réalisation. Je tiens aussi à remercier tout particulièrement Mme Nadine Girault, députée de Bertrand, pour son support envers la municipalité de Rawdon.»

Bruno Guilbault, maire de Rawdon



MUNICIPALITÉ DE
Notre-Dame-de-la-Merci

OFFRE D'EMPLOI Secrétaire réceptionniste Poste à temps partiel

La Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci est à la recherche d'une personne dynamique afin de pourvoir un poste de secrétaire réceptionniste au sein du Service de l'urbanisme. Sous l'autorité de la responsable du service d'urbanisme, le titulaire du poste devra effectuer des tâches de secrétariat général.

PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Rédige des lettres, des rapports, des courriels et toutes correspondances;
- Effectue la correction et la relecture de tout document publié;
- Reçoit les appels téléphoniques, planifie les rendez-vous, accueille la clientèle;
- Gérer les courriels entrants, le courrier et d'autres documents;
- Effectue le classement et l'archivage des dossiers;
- Compile des données et rédige différents tableaux et rapports;
- Prépare et rédige les ordres du jour et les comptes rendus des diverses réunions;
- Prépare des présentations PowerPoint;
- Effectue toutes autres tâches inhérentes à cette fonction ou requises par son supérieur.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES REQUISES

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (D.E.P.) en secrétariat;
- Détenir une expérience minimale d'une (1) année dans une fonction similaire.

APTITUDES ET COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Connaître la suite Microsoft Office;
- Détenir une excellente maîtrise du français parlé et écrit;
- Connaître la langue anglaise constitue un atout;
- Détenir une excellente capacité de rédaction;
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative et de précision;
- Être responsable, avoir de l'entregent et une aptitude avancée avec le service à la clientèle et un bon jugement;
- Une connaissance du logiciel PG – AccèsChé Territoire sera considéré comme un atout;

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste temporaire pour la période du 1^{er} mai au 15 octobre 2021 – Temps plein;
- Horaire de 35 heures/semaine;
- Salaire horaire de 21,51\$, selon la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à madame Martine Bélanger d'ici le 27 avril 2021, à 16 h00, par courriel ou par la poste.

Par courriel : martine.dga@mun-ndm.ca

Par la poste:

Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
Attention : Martine Bélanger
1900, montée de la Réserve
Notre-Dame-de-la-Merci (Québec) J0T 2A0

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec madame Martine Bélanger au : (819) 424-2113 poste 7206. Seules les personnes sélectionnées seront contactées.



AVIS PUBLIC

Déclaration du droit de propriété de la Municipalité de Saint-Donat
sur le chemin du Quai (lot 5 625 776)

2^e avis

PAR LES PRÉSENTES, AVIS PUBLIC EST DONNÉ À L'EFFET QUE :

La Municipalité de Saint-Donat entend se prévaloir des dispositions de l'article 247.1 de la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., c. C-47.1) afin de se déclarer propriétaire du terrain qu'occupait, au 31 décembre 2005, le chemin municipal connu et désigné comme étant le chemin du Quai, lequel était, à cette date, sous sa direction.

Conformément aux articles 73 et 74 de la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., c. C-47.1), la Municipalité, par sa résolution 21-0208-042 datée du 8 février 2021, a approuvé le cadastre du terrain correspondant à l'assiette du chemin du Quai, d'après le cadastre en vigueur, soit le lot 5 625 776, cadastre du Québec, circonscription foncière de Montcalm.

Le plan cadastral peut être consulté par toute personne intéressée au bureau du soussigné à l'hôtel de ville, situé au 490, rue Principale, à Saint-Donat ou en visualisé en ligne à l'adresse suivante : <https://appi.mern.gouv.qc.ca/InfoInfo/Licence>

La propriété du terrain visé par le présent avis est conférée à la Municipalité rétroactivement au 1^{er} janvier 2006, et ce, à compter de la date de sa première publication.

Les personnes concernées par le présent avis sont invitées à prendre connaissance des dispositions de l'article 74 de la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., c. C-47.1), lequel article se lit intégralement comme suit :

74. Tout droit réel auquel peut prétendre une personne à l'égard du terrain visé par la description prévue à l'article 73 est éteint à compter de la première publication de l'avis prévu à cet article.

Le titulaire d'un droit réel éteint en vertu du premier alinéa peut toutefois réclamer à la municipalité une indemnité en compensation pour la perte de ce droit. À défaut d'entente, le montant de l'indemnité est fixé par le Tribunal administratif du Québec à la demande de la personne qui la réclame ou de la municipalité et les articles 58 à 65 de la Loi sur l'expropriation (chapitre E-24) s'appliquent, compte tenu des adaptations nécessaires.

Le droit à l'indemnité visé au deuxième alinéa se prescrit par trois ans à compter de la deuxième publication de l'avis faite conformément à l'article 73.

Fait à Saint-Donat, ce 14 avril 2021.

Mickaël Tuilier, B.Sc. Biol, M.Env
Directeur général adjoint – Développement durable



fadoq

**Club FADOQ
Saint-Donat
Lanaudière**

*La vaccination
se poursuit*

Aurons-nous bientôt plus de liberté?

Pour renouveler votre carte de membre, vous devez attendre un appel téléphonique

du Club Fadoq St-Donat car il est toujours impossible de renouveler les cartes de membre du Club en personne. Les membres doivent attendre un appel téléphonique du Club qui vous informera des démarches à suivre.

Mesdames Ginette Plouffe et Joan Philp ont participé à la réunion virtuelle pour la Matawinie de la Fadoq le 7 avril dernier. Nous vous informerons de toutes les nouveautés s'il y a lieu dans d'édition du mois de mai du Journal Altitude.

Toutes les activités du Club sont annulées mais les rencontres seront peut-être permises d'ici peu; soyons courageux et confiants.

Pour toute information additionnelle, adressez-vous à Ginette Plouffe au 819-419-0095, Francine Brault au 819-424-4699 ou Joan Philp au 819-424-2826.

Francine Brault



Bonjour citoyens, citoyennes et villégiateurs de Saint-Donat

Un printemps hâtif va nous émerveiller dans sa splendeur.

Les Chevaliers de Colomb vous invite à une levée de fond, une vente de tartes qui aura lieu le

7-8-9 mai 2021, qui sera situé en face du Familiprix 480 rue principale de 9:00 hres à 16:00 hres...

Nous vous remercions de générosité et de votre encouragement.

Mes Salutations à Vous Tous !

**Grand Chevalier
Conseil 9315
Serge J.Y. Ritchie**

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesses de publication, quand la faveur sera obtenue. Coeur immaculé de Marie, priez pour moi pécheur maintenant et à l'heure de ma mort. Amen.

M.M.

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesses de publication, quand la faveur sera obtenue. Coeur immaculé de Marie, priez pour moi pécheur maintenant et à l'heure de ma mort. Amen.

M.S.

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesses de publication, quand la faveur sera obtenue. Coeur immaculé de Marie, priez pour moi pécheur maintenant et à l'heure de ma mort. Amen.

M.S.

REMERCIEMENT MARIETTE BÉNARD



C'est avec tristesse que le 7 mars 2021 est décédé une pionnière comme professeur de St-Donat : Mme Mariette Bénard.

Elle laisse dans le deuil son conjoint : M. Marcel Langlois et ses 2 enfants : Marco (Sylvie) et François (Diane), ses petits enfants et arrière ainsi que son frère Raymond (Nicole). Bon repos ma sœur. On t'aime.

Remerciements Donat Mousseau (1925-2021)



Suite au décès de Donat Mousseau survenu le 16 février 2021 à l'âge de 95 ans, son épouse Monique ainsi que sa famille désirent remercier sincèrement tous les parents et amis pour leurs témoignages et messages de sympathie. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant personnellement adressés.

Le Journal
Altitude 1350

L'achat local, l'affaire de tous !

ABONNEMENT JOURNAL ALTITUDE

Nom: _____

Adresse: _____ C.P.: _____

Ville: _____ Province: _____

Code postal: _____

Retournez à: Journal
Altitude 1350
365, Principale
Saint-Donat (Québec)
J0T 2C0
Infos.: (819) 424-2610

Abonnement:
20\$ Canada
70\$ Étranger 1 an (12 numéros)

NOUVEL ABONNEMENT ☐
RENOUVELLEMENT ☐
J'ABONNE UN AMI ☐

Service limo
R Martel
Richard



438 995 9218

Édition du
14 mai 2021
Date limite pour
messages et publicités:
5 mai 2021

Le Journal
Altitude 1350

Adresse postale:
365, rue Principale
Saint-Donat, Québec, J0T 2C0
Tél.: (819) 424-2610

journalaltitude@cogocable.ca

Conception graphique, édition électronique par Altitude Communications, Saint-Donat.

Envoi de publication. Enregistrement: #3099. Toute reproduction de texte, photo ou publicité est strictement interdite sans autorisation écrite de la direction. Bien que toute précaution ait été prise pour assurer la rigueur des renseignements, le journal ne peut se tenir responsable des erreurs ou négligences et se réserve le droit de corriger ou rectifier les erreurs. Les opinions exprimées dans le Journal Altitude sont celles de l'auteur et n'engagent en rien la direction du Journal. Aucune lettre anonyme ne sera publiée.

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec

Éditeur en chef
de la rédaction:
Martin Lafertune
Nathalie Boussion
Publié et administré par:
Nathalie Boussion

Une publication
COGEPLAN

Répertorié dans
CARD
(Canadian Advertising
Rates & Data)

Merci reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

Canada

CARTES DE PROFESSIONNELS

RCS
ARPENTEURS GÉOMÈTRES
RADO - CONSEIL - GÉNÉRAL

111, rue McHENRI EST
SAINT-DONAT, QC J0T 2G0
Tél. : 819 326-0303
Téléc. : 819 326-8157
1 877 326-0303

111, rue PRINCIPALE
SAINT-DONAT, QC J0T 2G0
Tél. : 819 424-5915
Téléc. : 819 424-5478

www.rcs-as.net
TRISTAN SÉGUIN
G. Sc. A. A. G.
TSEGUIN@RCS-AS.NET

EMOND
RBQ: 5642 9202 01 Membre A.P.C.H.Q.

LOCATION DE CONTENEURS



excavationcarlemond.com
819 217-1750
excavationcarlemond@gmail.com

ABATTAGE D'ARBRES
CHARBONNEAU

ABATTAGE ÉLAGAGE DÉBOISEMENT

Résidentiel • commercial • Industriel
ASSURANCES COMPLÈTES
ESTIMATION GRATUITE

819.325.3007

Sylvain Barbeau
Horticulteur - Paysagiste

- Aménagement paysager complet
- Conception et réalisation
- Spécialisation pierres naturelles (granite, calcaire, grès, andalouse)
- Marches, trottoir patio, mur et muret sec, rochers chinois, rocaille, foyer, feuillure
- Plantation d'arbres matures, arbustes, vivaces
- Service d'entretien complet de vos aménagements
- Service de mini-pelle et de mini-pièce

16, rue St-Louis, St-Donat • Cell.: 819 324-8410
sylvain@paysagisteeb.com Fax: 450.224.5660

LIBRAIRIE
CARPE DIEM

Livres • Jeux • Revues • Partitions • Cartes
Équipement de randonnée

librairiecarpepiem.com / 819-377-1313
1045, rue de la Vallée, J0T 2G0 (St-Donat)

M. YOTTE & FILS INC.
Excavation • Transport

Rob: 819 217-4039 • Dav: 819 217-0039

Assurances Lyne Tremblay

Une façon de
vous protéger
de l'incertitude

819-415-3131
Lyne Tremblay
lyne@assurances-tremblay.com

Tirage de cartes

Tirage de cartes
Cartes régulières • Tarot Lennormand
Numerologie • Élixirs de fleurs de Bach

Diane Rivet
819 424-4384 • nanryow@hotmail.com

Réflexologie
Pieds / Mains / Visage / Outils

Nathalie Forest
514-509-5475
Réflexologie certifiée

PLANÈTE NONI
Philippe Frisou
Président

www.planete-noni.com

514-918-0201
www.planete-noni.com

Réal Desmarchais
CONSTRUCTION / RÉNOVATION

Entrepreneur général & spécialisé
Inspection de bâtiment • Gérance de projet
Charpente • Finition • Portes & fenêtres • Gypse
Plâtre • Peinture • Peinture au fusil • Céramique
Entretien • Granit • Plancher bois franc

70, ch. Lucien - Saint-Donat 514 983-2020

SAINT-DONAT ÉLECTRIQUE
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
INDUSTRIEL • COMMERCIAL • RÉSIDENTIEL
LUC GUILLEMETTE : MAÎTRE ÉLECTRICIEN

819-321-5241
Cell : 514-771-1000 Depuis 1989
saintdonatelectrique@outlook.com

Dominic Roy
Ingénieur forestier
EXPERT-CONSEIL

391, rue Du Collège
Saint-Donat (Qc) J0T 2G0
Tél. et cell. : 819 415-6175
Téléc. : 819 321-0721

dominic@roy-ingf.com www.roy-ingf.com

Planification forestière
Diagnostic sylvoé
Régénération forestière
Évaluation forestière
Cartographie
Forêt urbaine
Faisabilité et coûts
Plans et devis
Gestion de projet

PIERRE-LUC PELLETIER
PLANIFICATEUR FINANCIER INDÉPENDANT

514-949-1693
info@rienplanifier.ca
www.rienplanifier.ca

M. RAYMOND M. SIGOUIN L.L.B., D.D.N. M. MARIE-CLAUDE RAYMOND L.L.B., D.D.N.
M. ELIZABETH SIGOUIN L.L.B., D.D.N.

RAYMOND & SIGOUIN
NOTAIRES
CONSEILLERS JURIDIQUE

470, Principale C.P. 400 - Saint-Donat
Tél.: (819) 424-2272 • Fax: (819) 424-1574

PIERRE-LUC LAVOIE
ARBORICULTEUR DIPLÔMÉ

Abattage • Déboisement • Déchiquetage
Élagage • Essouchement • Plantation

514 778 0075 819 507 0075
www.arbrespl.com

BERNARD FILION

BOIS DE CHAUFFAGE **819 424-7801**

ANDRÉ LÉONARD O.A.Q.
ARCHITECTE

51 AVE DES GOUVERNEURS RÉPENTIN 450-581-7845
15 CHENIL ST-GILLES ST-DONAT 819-424-5781
(BUREAU DE CONSULTATION)
architecture@videotron.ca

SENEZ
de Carufel CPA inc.

Secrétaire de Comptables Professionnels Agréés

1007 Boulevard de Sainte-Adèle, Québec, J8B 2N4
T: 450-229-5080 F: 514-229-1055

AVIS PUBLIC CONSULTATION ÉCRITE

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci, tenue le 9 avril 2021, les projets de règlement suivants ont été adoptés :

- Projet de règlement numéro R-213 concernant le plan d'urbanisme, abrogeant et remplaçant le plan d'urbanisme de 1990;
- Projet de règlement numéro R-214 concernant le règlement de zonage, abrogeant et remplaçant le règlement de zonage 139;
- Projet de règlement numéro R-215 concernant le règlement de lotissement, abrogeant et remplaçant le règlement de lotissement 140;
- Projet de règlement numéro R-216 concernant le règlement de construction, abrogeant et remplaçant le règlement de construction 141;
- Projet de règlement numéro R-217 concernant le règlement sur les permis et certificats, abrogeant et remplaçant le règlement sur les permis et certificats 142;
- Projet de règlement numéro R-218 concernant le règlement sur les dérogations mineures, abrogeant et remplaçant le règlement sur les dérogations mineures 56;
- Projet de règlement numéro 201-01 concernant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architectural 201.

Conformément au décret numéro 433-2021 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 24 mars 2021, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal, est remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours suite à la publication du présent avis public.

Une consultation écrite concernant ces projets de règlements aura lieu du 16 au 30 avril 2021. Toute personne intéressée peut transmettre ses commentaires par écrit, soit par la poste au bureau municipal situé au 1500, Montée de la Réserve, à l'attention de madame Martine Bélanger, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, ou par courriel à l'adresse martine.belas@mun-ndm.ca et ce au plus tard le vendredi, 30 avril 2021.

Les différents projets de règlements cités plus haut visent à remplacer ou modifier les règlements d'urbanisme pour les mettre à jour et répondre aux nouvelles orientations du plan d'urbanisme et du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Matawin.

Au cours de cette consultation écrite, le conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Les dispositions des projets de règlement d'urbanisme numéro R-214 sur le zonage et numéro R-215 de lotissement sont susceptibles d'approbation référendaire.

Un résumé du projet de règlement révisant le plan d'urbanisme suit ce présent avis. Les projets de règlement contiennent des dispositions qui s'appliquent à l'ensemble du territoire. Les projets de règlements peuvent être consultés, sans frais, au bureau municipal situé au 1500, Montée de la Réserve, à la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci, sur rendez-vous et, sur le site Internet de la Municipalité à www.mun-ndm.ca à l'onglet « Documents et formulaires ».

De plus, une rencontre d'information virtuelle sur la plateforme Zoom aura lieu le 7 mai 2021 à 18h30. Le conseil municipal y présentera un résumé des projets de règlement révisant le plan d'urbanisme ainsi que les différents règlements d'urbanisme et répondra aux questions des citoyens. Pour vous inscrire, écrivez un courriel à l'attention de madame Chantal Soucy, directrice générale et secrétaire-trésorière à l'adresse suivante : chantal.socy@mun-ndm.ca. Veuillez inclure dans le courriel votre nom, la date de la rencontre virtuelle ainsi que vos questions, le cas échéant. Vous recevrez le lien Zoom le jour même de la présentation.

Donné à Notre-Dame-de-la-Merci, le 16 avril 2021.

Martine Bélanger
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe
RENSEIGNEMENT : 819 424-2113

RÉSUMÉ

DU PLAN D'URBANISME

Le Plan d'urbanisme est un document de planification encadrant l'aménagement et le développement du territoire de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci. Ce document présente un portrait actuel de la communauté, la vision d'aménagement et de développement, les orientations et les objectifs qui en découlent, les affectations du sol ainsi qu'un plan d'action en vue de mettre en œuvre le plan d'urbanisme.

UNE VISION D'AMÉNAGEMENT POUR L'AVENIR DE LA MUNICIPALITÉ

La vision d'aménagement et de développement du Plan d'urbanisme identifie l'objectif vers lequel doit tendre la Municipalité à travers la démarche de développement qu'elle entreprendra pour les prochaines années.

Fière de son statut de Municipalité de villégiature où résident ses citoyennes et citoyens en quête de quiétude, la Municipalité vise à poursuivre son développement et à croître tout en préservant cette caractéristique inscrite en son identité. La Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci est consciente du difficile équilibre à préserver entre, d'une part, son développement et, d'autre part, la protection et la valorisation du territoire et des aires naturelles. Le plan d'urbanisme vise de ce fait un développement à l'intérieur du périmètre d'urbanisation actuel, tout en recherchant à promouvoir l'excellent potentiel de villégiature qui l'habite. Pourvu de sites d'intérêts naturels, la Municipalité doit être proactive afin d'assurer la pérennité de ses hauts lieux qui contribuent à la qualité exceptionnelle des paysages de la région. De plus, le site de la forêt Ouareau profite aux Mericiens et Mericiennes.

LES ORIENTATIONS DU PLAN D'URBANISME

À la suite de l'énoncé de vision et du portrait de la Municipalité, quatre grandes orientations d'aménagement et de développement ont été formulées. Ces orientations correspondent aux lignes directrices de planification dont s'est dotée la Municipalité. Chacune de ces orientations est par la suite déclinée en une série d'objectifs et d'actions présentés dans le plan d'action qui accompagne le Plan d'urbanisme.

1. Un milieu de vie accueillant et offrant un cadre bâti d'une qualité accrue et adapté à la demande

- > Adapter l'offre de logements pour tout type de ménages
- > Améliorer le cadre bâti existant et assurer la qualité du cadre bâti futur
- > Protéger et promouvoir les établissements et lieux d'importance
- > Maintenir et améliorer les services communautaires et institutionnels
- > Favoriser la consolidation des activités à l'intérieur du périmètre d'urbanisation

2. Un milieu économique correspondant aux besoins des Mericiens et Mericiennes tout en offrant des produits et services pour une clientèle de passage

- > Promouvoir les activités et les commerces présents sur le territoire
- > Soutenir la mise en place de nouveaux commerces de proximité ainsi que des commerces reliés à des activités de récréotourisme
- > Encourager la création d'emplois de qualité

3. Un milieu naturel protégé et prisé de tous

- > Identifier et promouvoir la protection des différents milieux naturels sensibles
- > Collaborer avec les producteurs forestiers afin d'assurer le respect de l'exploitation de la ressource
- > Mettre en place des activités de sensibilisation des enjeux environnementaux

4. Un milieu qui promeut les déplacements responsables et qui assure la sécurité de tous les citoyens

- > Promouvoir la bonne cohabitation des usagers des différents modes de transport
- > Encourager les déplacements actifs et durables
- > Créer des parcours sécuritaires pour les différents types de moyens de transport

LES AFFECTATIONS

Les affectations visent à définir la vocation et la fonction dominante des différents secteurs présents sur le territoire de la Municipalité. Leur répartition est effectuée conformément aux intentions du schéma d'aménagement révisé de la MRC et de façon à répondre à la vision, aux orientations et aux objectifs d'aménagement du Plan d'urbanisme. En somme, le territoire de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci se divise en huit affectations différentes.

Conservation

Les espaces destinés à cette affectation sont des terres publiques ou des propriétés privées ayant une valeur écologique où le milieu naturel est particulièrement vulnérable aux activités humaines et où aucune intervention majeure visant à modifier leurs caractéristiques intrinsèques n'est envisageable.

Récréative extensive

Cette grande affectation regroupe les activités récréatives qui ont surtout un caractère extensif et qui mixent sur la vie en milieu naturel, quoique certaines activités avec un peu plus d'impact puissent tout de même s'y dérouler, comme la motoneige et les autres véhicules hors route. Le Parc régional de la Forêt Ouareau s'insère dans cette aire d'affectation.

Récréofaunique

Cette affectation couvre principalement les territoires structurés à des fins fauniques et récréatives comme les ZECs et les pourvoies sur les terres du domaine de l'État. Ce sont des territoires qui sont riches sur le plan faunique et essentiels au développement touristique où on y pratique des activités de chasse, de pêche, de canot-camping et de villégiature.

Récréoforestière

Cette affectation comprend l'ensemble des terres du domaine de l'État et des territoires publics intramunicipaux, situés en territoire municipalisé, qui sont libres de structure faunique. Elle représente un milieu où l'aménagement forestier est la principale activité qui s'y déroule en cohabitation avec des usages de type récréatif.

Rurale

Cette affectation représente des secteurs où la vocation mixte est préconisée. Celle-ci s'étire le long des principales voies de communication et correspond à des milieux qui se sont développés depuis fort longtemps. Ces aires sont situées le plus souvent en marge du milieu urbain et des grandes affectations à caractère forestier ou récréatif.

Urbaine

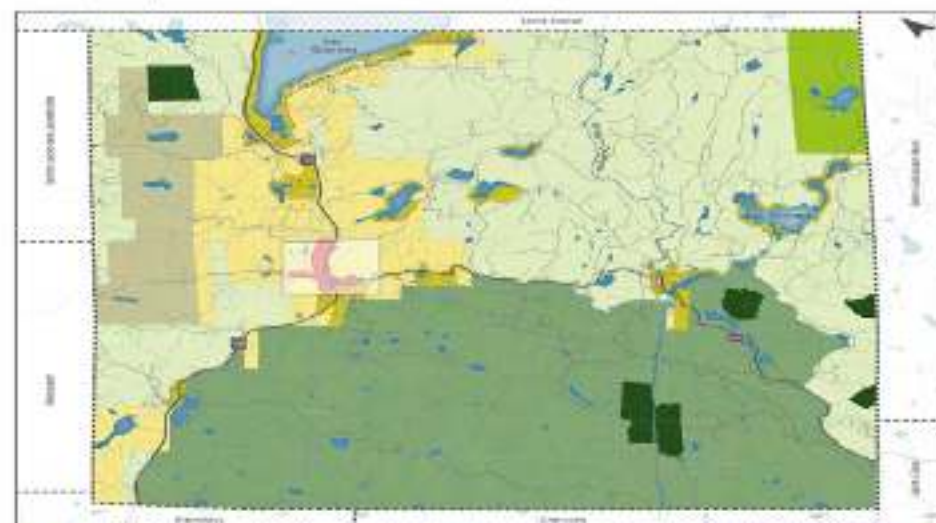
Cette affectation correspond au territoire circonscrit par la détermination du périmètre d'urbanisation, comme le prescrit la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Le périmètre d'urbanisation représente la concentration urbaine actuelle. C'est à cet endroit que le développement futur sera autorisé et priorisé, sauf lorsque des problématiques de salubrité publique l'obligent. C'est également à l'intérieur du périmètre d'urbanisation que se concentre le développement des activités commerciales, industrielles et résidentielles de moyenne et de forte densité.

Villégiature consolidation

Cette affectation comprend des secteurs majoritairement localisés aux abords des lacs et des cours d'eau et accueille des résidents permanents ou saisonniers dans des développements sans service d'aqueduc et d'égout sur des lotissements plus grands qu'en milieu urbain. Elle comprend donc des secteurs déjà développés où il n'est pas possible d'ouvrir de nouvelles rues.

Villégiature développement

Cette affectation est caractérisée par des plans d'eau, des cours d'eau et des paysages exceptionnels. C'est à l'intérieur de cette affectation qu'est priorisé le développement en permettant l'ouverture de nouvelles rues à caractère résidentiel de faible densité à l'extérieur des périmètres d'urbanisation. Le développement résidentiel est priorisé sur les chemins déjà existants, et ce, afin de rentabiliser les infrastructures publiques.

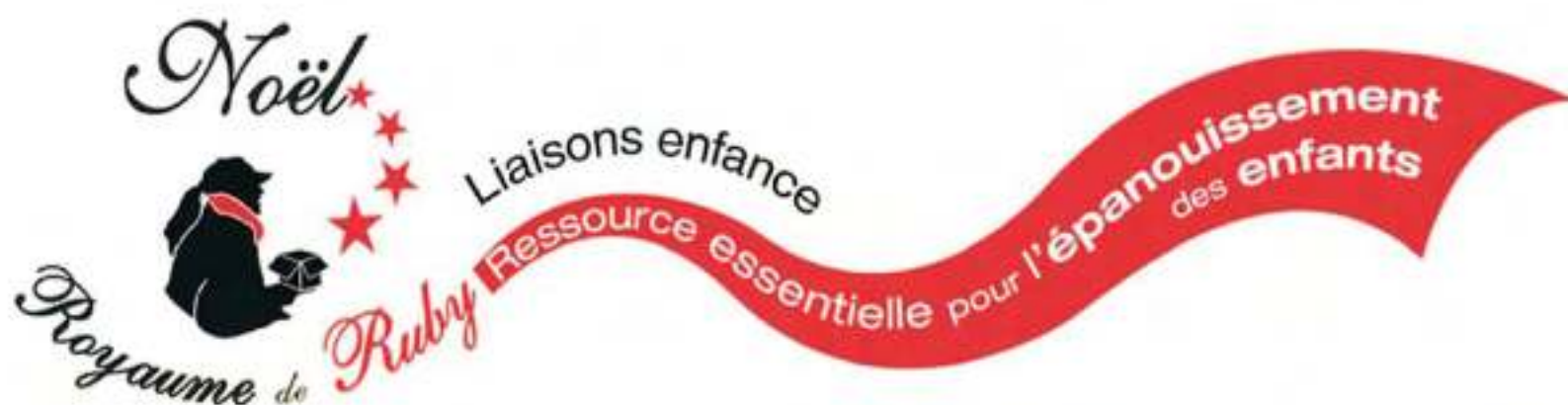


--- Limite municipale	Conservation (CB)
— Réseau routier	Récréative extensive (RECE)
— Cadastre	Récréofaunique (RFA)
— Périmètre d'urbanisation	Récréoforestière (RFR)
— Hydrographie	Rurale (RU)
	Urbaine (UR)
	Villégiature de consolidation (VC)
	Villégiature de développement (VD)

LE PLAN D'ACTION

Le Plan d'urbanisme se termine avec un plan d'action proposant une stratégie de mise en œuvre. Celui-ci comprend une série d'actions à entreprendre en matière d'aménagement et de développement afin de répondre aux différents objectifs visés par les orientations.

Pour plus de détails concernant le Plan d'urbanisme et son contenu, une copie de celui-ci est rendue disponible pour consultation aux bureaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci.



C.P. 1115, Saint-Donat, Qc J0T 2C0

Malgré la Pandémie, le 3 avril dernier avait lieu la remise des paniers de Pâques de Liaisons enfance... Noël, Royaume de Ruby. Cela a été fait tout en respectant les consignes sanitaires en vigueur, en voici un petit aperçu :



Merci à notre présidente Rébecca Roussy Riopel ainsi qu'à Marie Chauveau, Michel Tremblay, Katherine Charbonneau, Coralie Leblanc et Carole Labelle pour leur dévouement à la cause.

Vous êtes une famille en difficulté, vous avez besoin d'aide, nous sommes là pour vous:

Communiquez avec nous

Par courriel à : noelroyaumederuby@gmail.com

Par téléphone au : 819-325-0407

Un projet emballant



Par
**Nicole
Lajeunesse**

Je vous reviens. Vous le savez, j'aime bien vous présenter des articles teintés d'une bonne dose de couleur locale et d'anecdotes personnelles. Je me donne toujours une sorte de mission. Cette fois je veux féliciter la municipalité et tout particulièrement le Service des loisirs, de la vie communautaire et des communications qui propose une deuxième Exposition Éphémère avec les œuvres des résidents de Saint-Donat et les artistes d'Art Boréal. Elles doivent être présentées au plus tard le 30 avril.

Oserais-je vous avouer que je

compose ce texte à 5 heures du matin tellement le courriel au sujet de cette proposition a fait naître en moi non pas un désir mais un besoin viscéral de me mettre à peindre de belles choses intimes, des sujets que je n'ai pas encore abordés ou des éclosoirs de couleurs qui pourraient être rendues permanentes grâce à l'Alupanel ? Le printemps, c'est beau, c'est toujours un joyeux chambardement. Dans ma jeunesse, on le savait : on ne pouvait qu'aller à la messe du dimanche pour voir les garçons sans leur damné bâton de hockey. Alors on allait graver dans un petit coin d'un banc du jubé (au village de mes grands-parents où il y a encore un bel orgue Casavant) le nom de celui qui qu'on aimerait avoir comme amoureux. Que voulez-vous faire d'autre quand la glace de la patinoire est fondue ? La gravure, le dessin l'écriture, la peinture, tous les arts sont utiles depuis toujours et pour toujours. Pardonnez-moi si j'ai envie d'ajouter peu importe l'entreprise!

Je termine avec une anecdote.

Mon besoin d'enseigner a toujours été si fort qu'un jour, allant dans le Vercors, dans l'avion à je ne sais quelle altitude, j'ai suggéré à un petit garçon et à une petite fille d'écrire ne serait-ce que quelques mots ou d'esquisser des petits dessins pour ancrer des choses qu'ils vivaient. Leur maman, Viviane Miron ou le papa, Stéphane Coderre, avaient prévu un petit cahier de poche pour grouper des notes, des adresses, des billets de visites organisées ou autres surprises. Maman a conservé le carnet... Aujourd'hui le jeune Stéphane assis alors près du hublot est devenu journaliste. Vous vous rendez compte ? Jamais je n'oserais établir une relation entre les quelques mots échangés en 2009 en allant à Lans et la photo professionnelle d'un beau jeune homme à lunettes mais j'ai eu envie de pleurer. Et puis sa sœur Rosalie qui étudie en kinésiologie à l'Université de Montréal et est reconnue pour sa grande attention, sa grande délicatesse à prendre soin des autres.



La vie est étonnante. Certains gestes, certaines décisions semblent peu de choses mais tout à coup on se rend compte qu'en tirant sur un fil on relie le présent au passé. C'est à cela que je veux en venir. Cette deuxième Exposition Éphémère me remet en mémoire la réalité sociale, économique et attractive de Saint-Donat d'il y a des dizaines d'années. Ça fait du bien. Je sais très bien que s'échelonnent aujourd'hui un nombre incalculable de priorités administratives mais, oui, que la municipalité ne laisse pas tomber le volet culturel me conforte et me rend reconnaissante.

Je vous laisse sur ces mots de Giraudoux : « Le bonheur est une petite chose que l'on grignote, as-

sis par terre, au soleil ». Puis on se promènera près du lac sous les grandes toiles de l'Exposition Éphémère 2021 au repérage aisé, aux sujets bien identifiés et où similitudes et oppositions se répondent et se font respecter.

Il y a longtemps que je veux remercier la personne, femme ou homme je ne sais pas, qui m'a envoyé la plus touchante des cartes anonymes le printemps dernier suite à mon article sur mon corbeau. Je l'ai encadrée et elle me suivra encore très longtemps. Je sens que chaque mot a été pesé. C'était sincère, sensible et suffisamment convaincant pour que je reprenne ma plume à l'encre bleue.



Vent de printemps avec la SHÉDO!

Cette année, Mars nous a surpris avec son avant-goût de printemps! Nos sports d'hiver ont fondu au même rythme que la neige sous une chaleur bien réconfortante! Je ne sais pas pour vous, mais moi ce petit vent de printemps a réveillé mes envies de jardiner. Cette année, pour éviter la cohue, j'ai commandé mes semences dès janvier et maintenant j'ai vraiment hâte de commencer mes semis! « Du calme! » m'a toutefois soufflé ma petite voix horticole intérieure! Effectivement, ici à Saint-Donat, l'hiver n'a probablement pas dit son dernier mot!

Alors, en attendant le vrai printemps, j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt les activités de notre Société

d'horticulture et d'écologie à Saint-Donat, la SHÉDO. Si vous n'avez pas encore visité la page Facebook renouvelée d'idées et de conseils, allez-y! Nous sommes invités à créer un réseau entre passionnés et passionnées en horticulture, alors n'hésitez pas à commenter, questionner et partager vos coups de cœur et vos photos : <https://www.facebook.com/hortistdonat>

Tel qu'annoncé, cette année les activités de rencontre de la SHÉDO seront remplacées par plusieurs conférences virtuelles sur ZOOM. Le tout s'ouvrira avec l'assemblée générale le 15 avril, suivie le 5 mai par une conférence gratuite « A vos frigos » sur le gaspillage alimentaire. Vous faites un potager ou vous aimeriez commencer? Soyez des nôtres le 20 mai, car nous recevrons la visite du renommé Albert Mondor, qui nous partagera ses secrets sur l'aménagement de jardins comestibles. Visitez le site Internet www.hortistdonat.org pour vous

insérer et connaître les détails de toutes les excellentes conférences qui vous sont offertes jusqu'en septembre.

Depuis 30 ans, la SHÉDO nous offre des activités et des sorties en horticulture très enrichissantes. Mais cet organisme a besoin de nous pour poursuivre sa mission. Alors, cette année moi j'y serai virtuellement, et vous? Procurez-vous votre carte de membre à 25 \$ pour un accès facile à toutes les conférences! Il est aussi possible d'assister à une seule conférence pour 10 \$ payable 48 h à l'avance. Pour de plus amples renseignements au sujet de votre inscription, vous n'avez qu'à communiquer avec Monsieur Eddy Dupuis : e.dupuis@hotmail.ca ou 819-424-5424.

Pour nous rejoindre :
hortistdonat@gmail.com

Chantal Pepin
Membre invitée
Société d'horticulture et d'écologie de Saint-Donat (SHÉDO)



fadoq

Club FADOQ
Notre-Dame-de-la-Merci
Lanaudière

Bonjour,

Le printemps est annonciateur de temps plus clément, le neige est presque toute disparue et les journées de plus en plus longues sont aussi plus douces. C'est encourageant et espérons qu'il en va de même avec cette pandémie, qu'elle fonde au soleil...

La FADOQ-NDM est toujours active et travaille dans l'ombre pour reprendre ses activités avec les membres dès que possible.

Un projet de capsules vidéo d'archives, soumis par une de nos citoyennes, a été accepté par le Conseil d'Administration avec enthousiasme et a fait l'objet d'une demande de financement qui a été approuvée. Le comité organisateur est donc en action pour sa réalisation. La municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci est une partenaire importante et nous remercions sa représentante, Madame Lucie Vignola, pour son implication tout au long du projet.

Une communication plus détaillée du projet vous sera transmise prochainement afin de vous informer.

Michel Godin
Secrétaire

Auberge

LA TOUR DU LAC .CA

Restaurant & Spa

Certifié Terroir & Saveurs du Québec™

Certificats-cadeaux

disponibles sur

www.latourdulac.ca

« Merci d'encourager l'économie locale »

Sainte-Agathe-des-Monts

Hébergement

PROMO

50%
de rabais

Dimanche au jeudi

85\$

Par nuit / p.p.o.d + taxes

Souper table d'hôte 6 services, chambre avec foyer et bain tourbillon double. Déjeuner continental servi à la chambre, accès au sauna et spas extérieurs.

Table d'hôte

6 services

40\$

par pers. + taxes et services

Fermé le mardi et mercredi

Réservations appréciées

1-800-622-1735

www.latourdulac.ca

Fin de la saison de ski-Covid pour les Joyeux Lurons

La direction des "Joyeux-Lurons" tient à remercier sincèrement Martin Gauthier de Ski Garceau de recevoir les skieurs/athlètes tous les mercredis de la saison et ce gratuitement depuis plusieurs années, billets et équipement compris. Sur la photo, de gauche à droite: France Larivée, accompagnatrice et responsable du ski chez les Joyeux Lurons; Pierre Lavoie, skieur/athlète; Thierry Cardinal, skieur/athlète; Daniel Hardy, accompagnateur; Martin Gauthier, propriétaire de Ski Garceau; et à la fin Jacques Angers, accompagnateur. Jean-Marc Perron, animateur, a pris la photo.



En bref ce mois-ci...

Anniversaires:

AVRIL 2021

16 Martin Lafortune
17 André Lavoie
17 Nicole Larue
18 Yvette Gagnon
20 Bruno Angers
21 Guy St-Georges
22 Jacques Forget
23 Robert Bonnell
23 Benoit Richer
23 Carole St-Georges
24 Claude Sauvé
26 Martin Béland
27 Michel Armstrong
29 André Lavoie (fils de Lucie Bertrand)
29 Sylvie Miglierina
30 Jacques Angers
30 Jean Désy
30 Virginie Provost

MAI 2021

01 Denise Debusschère
03 Colette Forgues
07 Amélie Dubreuil
07 Louis Jeannotte
07 Suzette Nadon
07 Sylvie Villeneuve
08 Alexandra Duquette
08 Charles Duquette
08 Candy Fitzmorris
08 Gabriel Parent
09 François Lemaire
09 Chantal Roy
10 Nicole Dombrowski
11 Michel Lavoie
12 Patricia Da Pozzo
13 Monique Brosseau

Les gagnants pour le mois sont:

Jacques Anger
(Métro Boucher)

Yvette Gagnon
(Esthétique Image)

Sylvie Villeneuve
(Proxim)

Chantale Roy
(Municipalité St-Donat)

Michel Lavoie
(Distinction)

Amélie Dubreuil
(Stéphanie Dionne)



**METRO
BOUCHER**

Proxim



Bon printemps à tous !

À votre service...

Depuis 1972

Le Journal
Altitude 1350



Appel à la prudence

Un printemps hâtif, propice à l'éclosion de feux de végétation

En ce printemps hâtif, la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) lance un appel à la prudence à la population. Au cours des prochains jours, un anticyclone s'installera sur le Québec en apportant plusieurs jours de soleil et de temps sec, particulièrement dans le sud-ouest de la province. Ce

phénomène atmosphérique pourrait faire grimper les températures de 10 à 20 degrés Celsius au-dessus des normales saisonnières. À cet effet, le danger d'incendie varie actuellement de «élevé» à «extrême», puisque la hausse des températures, l'absence de précipitations et les taux d'humidité très bas favorisent l'éclosion de

feux de broussailles et de forêt.

La SOPFEU rappelle qu'au début du printemps, la verdure n'est pas encore présente, ce qui rend les herbes mortes hautement inflammables. Le dernier hiver a reçu moins d'accumulation qu'à la normale, et le sol est plus sec. Le couvert de neige étant déjà disparu dans plusieurs régions, il ne suffit donc que de quelques heures d'ensoleillement et d'un peu de vent pour assécher les broussailles et faire augmenter le danger d'in-

cendie.

Malheureusement, chaque printemps, de nombreux feux de végétation sont causés par des citoyens qui sous-estiment le risque associé aux brûlages de rebuts.

Rappelons que plusieurs municipalités interdisent cette pratique ou exigent un permis pour réaliser un brûlage domestique. Pour sa part, la SOPFEU préconise des solutions de rechange écologiques et sécuritaires, comme le compo-

sage, la collecte des résidus verts et le dépôt des matières résiduelles à l'éconcentre.

Depuis le début de la saison de protection, déjà dix incendies ont été allumés affectant 4,8 hectares (ha) de forêt, dont 100 % sont imputables à l'activité humaine. En moyenne, la SOPFEU enregistre à cette période de l'année, quatre incendies pour 2,3 ha de forêt touchée.

Début des opérations de contrôle biologique des insectes piqueurs à Saint-Donat

Le programme de contrôle biologique des insectes piqueurs de la municipalité de Saint-Donat, pour la saison estivale 2021, sera effectué malgré les mesures de restrictions causées par l'apparition du coronavirus. L'application de pesticides étant considérée comme un service essentiel, la firme Conseillers forestiers Roy a pu obtenir un avis d'exemption lui permettant d'effectuer ses opérations tout en restant vigilant. Dans cet ordre d'idées, des mesures de mitigation ont été convenues entre la municipalité et la compagnie afin de diminuer les risques de propagation du virus et d'assurer un niveau de sécurité maximale pour les travailleurs et les citoyens.

Ainsi, lorsque les conditions de terrains seront jugées adéquates, le premier traitement débutera, soit à la fin avril ou au début du mois de mai. Une fois les opérations débutées, l'équipe d'applicateurs sillonnera la municipalité de Saint-Donat tout l'été jusqu'à la fin août afin d'effectuer des traitements à l'aide du biopesticide. Le biopesticide utilisé pour réaliser les traitements, l'Aquabac XT, est un produit homologué par Santé Canada. Il est biologique, éprouvé depuis plusieurs années et ce produit n'a aucun effet sur la santé humaine ou animale aux doses opérationnelles. Il opère par ingestion et n'est toxique que pour les larves d'insectes diptères (insectes à deux ailes). Autrement

dit, il est sans danger pour la santé humaine puisqu'il a une cible d'action très spécifique.

Les techniciens utiliseront des véhicules tout terrain (VTT) pour accéder aux gîtes larvaires. Les VTT ont un rôle central dans l'atteinte de nos objectifs, car ils permettent de couvrir une grande superficie rapidement et d'être plus efficaces. Un hélicoptère sera utilisé pour effectuer des repérages par voie aérienne et traiter certains secteurs inaccessibles par voie terrestre.

Afin de faciliter l'accès aux gîtes pour les techniciens et de maximiser l'efficacité du traitement, la collaboration des propriétaires fonciers est demandée pour permettre d'accéder au territoire.

Pour toutes questions ou requêtes, vous pouvez communiquer avec Conseillers forestiers Roy au numéro suivant : 418-812-4199; ou à l'adresse courriel : info_moustique@cfroy.ca.

Voici quelques conseils qui peuvent aider à réduire la nuisance causée par le moustique en milieu résidentiel :

- Effectuez une préparation de votre piscine au début de la saison estivale. L'eau stagnante des piscines représente un gîte potentiel pour les larves de moustique.

- Videz l'eau des pots à fleurs et assurez-vous que les gouttières de votre maison ne soient pas bouchées.

- Videz l'eau de tous les vieux pneus entreposés sur votre terrain.

Il est important de ne pas avoir de bassin d'eau stagnante sur son terrain si l'on souhaite diminuer la prolifération des moustiques en milieu résidentiel.



MUNICIPALITÉ DE
Notre-Dame-de-la-Merci

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJETS DE RÈGLEMENT NUMÉRO 139-63 ET R-200-2

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée,

QUE le conseil municipal a adopté à sa session ordinaire du 12 mars 2021 le **Projet de règlement numéro 139-63, modifiant le règlement de zonage numéro 139, tel que déjà modifié, afin de permettre à titre d'usage conditionnel les résidences de tourisme dans la zone 146** et le **Projet de règlement R-200-2, modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels numéro R-200, afin d'y assujettir la zone 146 pour l'implantation de résidences de tourisme.**

QUE l'objet du projet de règlement numéro 139-63, modifiant le règlement de zonage numéro 139 est le suivant :

- a) Modifier les usages autorisés de la zone 146 de manière à y autoriser les résidences de tourisme, tout en les assujettissant au processus d'approbation via le règlement relatif aux usages conditionnels R-200.

QUE l'objet du projet de règlement numéro 200-2, modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels numéro R-200 est le suivant :

- a) Modifier les dispositions liées à l'objet et au champ d'application du règlement afin d'assujettir toute demande d'autorisation d'une résidence de tourisme provenant de la zone 146 à la démarche du règlement d'usages conditionnels et au respect des conditions qu'on y retrouve.

QUE conformément au décret numéro 433-2021 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 24 mars 2021, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal, est remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours suite à la publication du présent avis.

QU'une consultation écrite concernant ces projets de règlement aura lieu du 16 au 30 avril 2021. Toute personne intéressée peut transmettre ses commentaires par écrit, par la poste ou déposés au bureau municipal situé au 1900, montée de la Réserve, à l'attention de madame Martine Bélanger, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe ou par courriel à l'adresse martine.dga@mun-ndm.ca, et ce, au plus tard le vendredi 30 avril 2021.

QUE le conseil municipal prendra connaissance des commentaires et procédera à des modifications s'il le juge nécessaire avant l'adoption des seconds projets de règlement lors de sa séance du 14 mai 2021.

QUE les projets de règlement numéro 139-56 et R-200 contiennent des dispositions propres à des règlements susceptibles d'approbation référendaire.

QUE ces projets de règlement sont disponibles pour consultation au bureau municipal aux heures normales de bureau ainsi que sur le site internet de la Municipalité.

Donné à Notre-Dame-de-la-Merci, ce seizième jour d'avril 2021

Martine Bélanger
Directrice générale adjointe



Franchisé, indépendant et autonome de RE/MAX Québec Inc.

819 424.5775

327 rue Principale St-Donat J0T 2C0

LA CROISÉE DES LAURENTIDES ET DE LANAUDIÈRE
AU COEUR DE NOTRE PLAN D'AFFAIRES



France Chandonnet
Courtier immobilier résidentiel
819 424.7817
france@vendue.ca



Gilles Belhumeur
Courtier immobilier
514 708.0450
gilles@vendue.ca



Louise Cardinal
Courtier immobilier résidentiel
438 491.0338
louise@vendue.ca



Daniel Lewis
Courtier immobilier
514 233.6263
daniel@vendue.ca

APPELEZ-NOUS POUR UNE ÉVALUATION, Gracieuseté de vos courtiers RE/MAX

RETROUVEZ VOTRE PROPRIÉTÉ VENDUE SUR CETTE PAGE LE MOIS PROCHAIN!



Ch. du Lac-Rochemaure - Saint-Donat - Terrain (Daniel)



Rue Aubin - Saint-Donat - Maison à étage (Louise)



Ch. des Îles - Entrelacs - Maison à étage construite en 1973 (Louise)



Ch. de l'Épervier - Saint-Donat - Maison à piliers multiples construite en 2013 (Louise)



Ch. Pied-de-la-Côte - Saint-Donat - Maison à étage construite en 2019 (Daniel)



Ch. Beupré Val-des-Lacs - Maison à étage construite en 1983 (Daniel)



Ch. Godon - Saint-Donat - Maison de plein-pied construite en 1963 (France)



Ch. Hermina - Saint-Donat - Maison à étage construite en 2004 (Gilles)



Ch. du Lac-Blanc - Saint-Donat - Maison à étage construite en 1978 (France)



Ch. de la Marguerite - Saint-Donat - Maison de plein-pied construite en 1986 (Gilles)



Ch. du Mont-Jasper - Saint-Donat - Maison à étage construite en 2008 (France)



Ch. Régimbald - Saint-Donat - Maison de plein-pied construite en 2020 (Gilles)